



Confédération Nationale des Mutuelles communautaire de Santé au Burundi

Avenue KARINZI, N°20, Quartier KIGOBE NORD

BP 5005 BUJUMBURA-BURUNDI

NIF 4002590224

E-mail: info@conamus.org

Site web: <https://conamus.org>

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN MEDECIN CONSEIL

I. Contexte et justification

La Confédération Nationale des Mutuelles Communautaires de Santé au Burundi "CONAMUS-NKINGI Y'AMAGARA MEZA" a été créée en 2021 par cinq fédérations des mutuelles communautaires de santé dans la vision de développer des partenariats actifs multi internes et externes pour l'amélioration de l'accès des populations aux soins de santé de qualité et d'assurer la représentation et la défense des intérêts du mouvement mutualiste burundais.

La CONAMUS regroupe actuellement cinq (5) fédérations des mutuelles communautaires de santé à savoir :

- **MUNASA-TWITWARARIKANE** : Fédération nationale qui regroupent 76 sections de mutuelles communautaires de santé opérationnelles depuis 1999. Elle intervient dans les provinces de Gitega, Butanyerera, Buhumuza et Burunga.
- **FEMUSCABU-HARANIRUBUZIMA** : Fédération Nationale des Mutuelles de Santé des Caféculteurs du Burundi qui regroupe 36 mutuelles communautaires de santé opérationnelles depuis 2008. Elle est présente dans les provinces de Gitega, Butanyerera, Buhumuza et Burunga.
- **TUGARUKIRAMAGARA Y'IMIRYANGO** : elle regroupe huit (8) mutuelles communautaires de santé opérationnelles depuis 2010. Elle est présente dans la province de Butanyerera.
- **TWITEHAMAGARA YACU** : cette fédération regroupe quatre (4) mutuelles communautaires de santé opérationnelles depuis 2012 dans l'ancienne province de Muramvya.
- **TUZOKIRA TWESE** : elle regroupe cinq (5) mutuelles communautaires de santé opérationnelles depuis 2012 et présentes dans les provinces de Bujumbura, Gitega et Burunga.

La CONAMUS a été agréée par l'ordonnance ministérielle N°225.01/367 du 12/04/2022 du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre. Elle a pour mission de promouvoir les valeurs et les principes mutualistes, représenter et défendre le mouvement mutualiste burundais.

Les mutuelles membres de la CONAMUS entretiennent des relations de collaboration avec les différentes structures des soins à différents niveaux. Dans ce cadre, elles ont signé des conventions de partenariat avec plusieurs formations sanitaires publiques, privées et confessionnelles afin de garantir à leurs membres l'accès aux soins de santé de qualité à des coûts abordables.

Cette collaboration permanente avec les prestataires de soins implique une gestion rigoureuse des prestations sanitaires offertes aux bénéficiaires des mutuelles de santé, du contrôle de la qualité des soins, de la conformité des actes médicaux et de la maîtrise des dépenses de santé.

En outre, la CONAMUS souhaite intervenir également dans la promotion et la prévention de la santé au profit des membres des mutuelles de santé et de la communauté afin de réduire les risques de maladies, promouvoir les bonnes pratiques sanitaires et contribuer à l'amélioration durable de l'état de santé des populations couvertes par les mutuelles communautaires.

Dans cette perspective, la CONAMUS souhaite recruter un Médecin Conseil chargé d'assurer le suivi de la qualité des prestations offertes par les structures des soins partenaires, le suivi des indicateurs liés à la qualité de soins, l'amélioration continue de la qualité des soins, la réalisation des actions de promotion et de prévention de la santé ainsi que les actions de promotion du genre.

II. Principales responsabilités

Sous la supervision de la Directrice Nationale de la CONAMUS, la/le Médecin Conseil aura pour principales responsabilités de :

- Appuyer les fédérations membres de la CONAMUS dans la maîtrise des dépenses sanitaires, la gestion des risques maladie et le suivi des indicateurs liés à la demande de soins ;
- Contribuer à la mise en place d'un mécanisme efficace de gestion des plaintes au sein des fédérations membres de la CONAMUS;
- Appuyer dans la gestion des cas litigieux générés par la mise en œuvre des conventions entre les mutuelles communautaires de santé et les prestataires de soins ;
- Organiser des cadres de concertation et de collaboration avec les prestataires de soins afin de promouvoir les bonnes pratiques médicales et d'améliorer continuellement la qualité des soins offerts aux mutualistes
- Appuyer dans le renforcement des capacités des prestataires de soins et des équipes en charge de gestion et suivi des dépenses sanitaires au sein des fédérations ;
- Mener des recherches actions/études en matière de coûts et de qualité des soins offerts aux mutualistes ;
- Contribuer aux analyses médico-économiques des dépenses de santé, des risques sanitaires et de la consommation des soins afin d'appuyer la définition des cotisations et des prestations des mutuelles de santé ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de promotion et de prévention de la santé ;

2

- Élaborer des outils de sensibilisation et d'éducation sanitaire ;
- Conseiller la CONAMUS sur les approches préventives susceptibles de réduire les dépenses liées aux soins curatifs chez les mutualistes et la communauté dans son ensemble. ;
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie genre et environnement liée à la mutualité.

III. Profil et qualifications requises

Le Médecin Conseil doit avoir les compétences et les qualités suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de Doctorat en Médecine Générale reconnu au Burundi ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux (2) ans dans une formation sanitaire reconnue au Burundi (bonnes connaissances des pathologies, des itinéraires thérapeutiques, des politiques et systèmes sanitaires etc.) ;
- Avoir une expérience ou un intérêt marqué pour le mouvement mutualiste ou l'assurance santé constitue un atout ;
- Une expérience au sein d'une organisation, d'un programme de santé ou d'une institution de protection sociale en santé sera considérée comme un atout ;
- Une formation complémentaire en santé publique, assurance maladie, gestion des services de santé ou santé communautaire constitue également un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel, PowerPoint, internet, etc.) ;
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation et de planification ;
- Disposer d'excellentes aptitudes en communication, négociation, écoute et analyse ;
- Etre disponible pendant toute la période de prestation

IV. Durée, lieu de la mission et conditions de travail

Le contrat a une durée de six (6) mois. Le/la Médecin-Conseil sera basé(e) à Bujumbura, avec des déplacements fréquents sur terrain dans toutes les provinces du pays pour travailler avec les fédérations membres de la CONAMUS.

V. Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidatures adressés à la Directrice Nationale de la CONAMUS devront comprendre :

1. Une lettre de motivation signée ;
2. Une copie de la carte d'identité ;
3. Un Curriculum Vitae détaillé, actualisé et signé ;
4. Des copies certifiées conforme à l'originale des diplômes et des certificats ;
5. Des attestations de services rendus et/ou de formations suivies ;
6. Trois références professionnelles avec contacts, pouvant attester de la moralité et des compétences du/de la candidat(e) en lien avec le poste ;



7. Tout autre document jugé utile pour apprécier les qualifications et compétences

VI. Modalités de soumission des candidatures

Les dossiers de candidature, rédigés en français, devront être envoyés exclusivement par courrier électronique aux adresses suivantes :

- ✓ info@conamus.org,
- ✓ beatrice.niyonzima@conamus.org,
- ✓ deoclaudenshimirimana330@gmail.com

Les présents termes de références peuvent être consultés sur le site web de la CONAMUS : <https://conamus.org> ou retirés aux bureaux de la CONAMUS situés à Kigobe, Avenue Karinzi n°20, aux heures ouvrables (de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

La date limite d'envoi des dossiers des candidatures est fixée au 05 juin 2026 à 12 heures

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

Fait à Bujumbura, 25/05/ 2026

Pour la CONAMUS

NIYONZIMA Béatrice

Directrice Nationale

